

**Compte rendu de la rencontre publique du Comité de vigilance du
Lieu d'enfouissement technique de Saint-Alphonse**

Tenue le mercredi 27 juin 2018 à 19 h 00

Avant de débiter l'assemblée M. Gérard Porlier informe la salle qu'il y a une possibilité que la réunion soit enregistrée.

Étaient présents

M. Eugène Arsenault, président et représentant citoyen du voisinage du Lieu
M. Eudore Cyr, représentant du groupe local susceptible d'être affecté
M. Gérard Porlier, représentant de la municipalité locale
Mme Caroline Duchesne, organisme voué à l'environnement
M. Rock Pratte, représentant de l'exploitant
Mme Christine Henry, secrétaire

Absent : M. Genade Grenier, représentant de la MRC de Bonaventure

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Gérard Porlier fait l'ouverture de la séance.

2. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Mme Christine Henry agit comme secrétaire d'assemblée et M. Gérard Porlier comme président.

Proposé par M. Eugène Arsenault

3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Porlier fait la lecture de l'ordre du jour proposé. Il est convenu de garder le point Varia ouvert.

Proposé par M. Eudore Cyr

4. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2017

M. Porlier fait la lecture du compte rendu de la rencontre du 7 juin 2017. Aucune modification n'est proposée.

Proposé par M. Eudore Cyr

5. SUIVI PROCÈS-VERBAL

Les questions suivantes sont ensuite formulées :

Questions ou commentaires	Réponses
Que les avis de convocation soient affichés dans les journaux régionaux et dans un délai de publication plus long.	M. Pratte suggère de faire une recommandation à l'opérant la Municipalité de Saint-Alphonse pour avoir les budgets nécessaires pour payer les dépenses pour la publication.
Est-ce que les filets sont installés ?	M. Pratte explique que les filets ne sont pas installés à cause des délais de livraison tard en automne et vu la construction prochaine de la nouvelle cellule, il aurait fallu démonter ceux-ci dans le prochain mois. Ils seront installés quand les travaux de construction seront terminés.
Comment les lettres concernant le compostage ont-elles été reçues auprès des destinataires ?	M. Porlier répond en expliquant les démarches actuelles des deux MRC pour le compostage et que le sujet des déchetteries n'a pas été abordé. L'obligation de faire du compostage a été remise par le ministère en 2022 selon M. Gérard Porlier.
Pourquoi les comptes rendus des réunions de travail ne sont-ils pas publics ?	M. Pratte mentionne que le comité a déjà statué sur ce sujet et que les réunions de travail ne seront pas publiées.
En quoi est la vigilance du comité et quel est leur moyen de travail ?	M. Pratte mentionne que les membres du comité de vigilance sont conscients, connaissent leurs tâches et les exécutent. Ils font les suivis et ils sont vigilants dans les décisions à prendre. Les membres sont informés par courriel, discussions, ils font des visites sur les lieux.

Questions ou commentaires	Réponses
<p>Pourquoi les OER sont toujours problématiques ?</p>	<p>M. Pratte explique qu'il y a encore des dépassements pour certains paramètres incluent dans les OER. En résumé, nous ne rencontrons pas tous les objectifs environnementaux de rejet. Le Lieu d'enfouissement technique n'a reçu aucun avis de non-conformité de la part du MDDELCC concernant les OER.</p> <p>M. Rock Pratte explique que le comité de vigilance ne peut exiger que l'on rencontre obligatoirement les OER. Le comité désire tout de même que l'opérant continue à faire les efforts nécessaires pour améliorer les OER.</p>
<p>Selon l'article 57 sur la qualité de l'environnement, la tâche du comité de vigilance est d'informer le public. Il serait important d'informer et sensibiliser les utilisateurs sur les matières acceptées sur le site.</p>	<p>M. Pratte mentionne qu'il a comme mandat de rencontrer la réglementation et de gérer le site selon les règles de l'art.</p> <p>La gestion des matières résiduelles implique les gestionnaires du PGMR et le Lieu d'enfouissement technique.</p> <p>Il est mentionné que ce n'est pas le Lieu d'enfouissement technique qui gère les matières résiduelles des deux MRC c'est les responsables du PGMR, mais par contre à l'interne des interventions de vigilance sont faites auprès des municipalités et des entreprises.</p> <p>Il a été mentionné que nous avons transmis une correspondance à toutes les municipalités, entrepreneurs et clients autres pour les informer du nouveau site internet.</p> <p>M. Pratte mentionne qu'il veut continuer et améliorer le dynamisme de la communication sur les problématiques et les bons coups de la gestion des matières résiduelles du Lieu d'enfouissement technique et dans nos deux MRC.</p>

	Il a été convenu qu'à la prochaine rencontre du comité, les membres se pencheront spécifiquement sur le plan d'action concernant l'information au public. M. Pratte invite M. Jacques Ouellet ainsi que les membres à faire de la recherche et transmettre leurs idées et leurs informations par courriel à Mme Christine Henry pour la prochaine réunion de travail.
--	---

6. RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS

M. Rock Pratte présente le résumé des opérations

- Une demande de modification du certificat d'autorisation pour le système de traitement du lixiviat est actuellement à l'étude au MDDELCC. M. Pratte fait une brève description concernant les OER et donne de l'information concernant la période de traitement.
- Des travaux de construction débuteront en août pour une nouvelle cellule et le recouvrement d'une autre cellule.

La question suivante a ensuite formulé :

Questions ou commentaires	Réponses
Est-ce que Lieu d'enfouissement technique a évalué la possibilité d'utiliser la méthode de phytoremédiation pour améliorer les résultats du traitement ?	M. Pratte explique que selon les informations reçues, la phytoremédiation ne pourrait pas améliorer les résultats des paramètres problématiques inclus dans nos OER. Nous continuons tout de même à être à l'affût des recherches qui se font actuellement dans ce domaine.

Proposé par Mme Caroline Duchesne

7. VARIA

Aucun point

8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

M. Eudore Cyr propose la levée de l'assemblée à 20h30